Ordre des OPTICIENS d'ordonnances du Québec

RÔLE D'AUDIENCE DU CONSEIL DE DISCIPLINE

Parties et nº dossier	Nature de la plainte	Avocats	Membres du Conseil	Nature de l'audition	Date de l'audience, heure et lieu
Cynthia Magny, opticienne d'ordonnances, syndique adjointe c. **Martin Chartrand** N^os^ 27-26-472 et 27-26-473 (dossiers réunis)	-Actes inappropriés aux besoins des clients -Transmission de documents falsifiés au bureau de la syndique -Défaut de diligence et de disponibilité professionnelle -Entrave au travail de la syndique adjointe.	Me Tarik-Alexandre Chbani, avocat LANCTOT AVOCATS (Se représente seul)	Me Jean-Guy Légaré, président Madame Maeva Rusch, o.o.d., membre du conseil Monsieur Frédéric Decaux, o.o.d., membre du conseil	Audition sur culpabilité	**23, 24 et 25 novembre 2026** **8, 15, 16 et 17 décembre 2026** **19, 21 et 26 janvier 2027** Audience à distance par visioconférence ZOOM Pour plus d'informations, prière de communiquer avec le secrétaire substitut du conseil de discipline, Me Geneviève Roy à l'adresse discipline@opticien.qc.ca ou au (514) 966-0343
Patrice Scott, opticien d'ordonnances, syndic adjoint c. **Jacinthe Laurendeau, opticienne d'ordonnances** N° 27-26-471	Plainte disciplinaire comportant 37 chefs : -exercice de la profession sous un autre nom (art. 12 de la Loi sur les opticiens d'ordonnances) -utilisation de témoignages d'appui -défaut d'accorder plus d'importance au bien qu'au rabais offert -défaut de préciser certaines informations requises	Me Sophie Boucher LANCTOT AVOCATS Me Guillaume Charlebois DAVIES avocats	(à venir) Josée Laforest, o.o.d., membre du conseil Julie Castonguay, o.o.d., membre du conseil	Audition sur culpabilité	**1, 3 et 4 février 2027** **à 9 h 30** Siège de l'OODQ : 606, rue Cathcart, bureau 600 Montréal (QC) H3B 1K9